

DOSSIER DE PRESSE Point sur les travaux en centre-ville septembre 2023



L'évolution du centre-ville de Lannion se poursuit : focus sur les projets et chantiers en cours ainsi que sur la concertation.

1) Les avancées, chantier par chantier

Chantier rue de Tréguier

Les travaux se poursuivent dans la continuité de l'Allée Verte. C'est au tour de la rue de Tréguier, de la place du Marchallac'h jusqu'à la rue du Forlac'h, de bénéficier d'aménagements qui faciliteront les circulations douces (à pied et en vélo) tout en limitant la vitesse automobile. Un trottoir sera accessible sur un côté de la rue, avec le même béton érodé que sur la rue Ernest Renan. Le caniveau central est maintenu en utilisant une technique différente de celle de la rue Renan. Au niveau du restaurant La Médina, un rétrécissement de chaussée avec un sens prioritaire permettra d'élargir le trottoir à ce niveau. Pour mettre en œuvre ces aménagements, le chantier débutera le 2 octobre et se poursuivra jusqu'au 8 décembre, où une pause sera observée pour les fêtes de Noël. Il reprendra ensuite en début d'année et s'achèvera le 7 mai.

Préalablement à ce chantier, Lannion-Trégor Communauté procède à des travaux sur les réseaux d'eaux usées et d'eau potable, depuis le 11 septembre et jusqu'au 13 octobre. Sur la place du Marchallac'h, les réseaux d'eau potable ont été déviés pour permettre l'installation de quatre conteneurs enterrés, qui remplaceront les conteneurs collectifs pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Les différentes phases de travaux :

- **Phase 1.** Rue de Tréguier du 2 octobre 2023 au 8 décembre 2023
 - a. Trottoirs côté droit en descendant
 - b. Trottoirs rue du Forlac'h
 - c. Trottoirs côté gauche en descendant
 - d. Structure de la chaussée
- **Phase 2.** Place du Marchallac'h (excepté devant le CocciMarket) du 26 octobre au 8 décembre 2023
- **Phase 3.** Rue de Tréguier – Zone de rencontre du 9 janvier 2024 au 7 mai 2024
 - a. Zone de rencontre au débouché de la rue Compagnie R. Barbé
 - b. Enrobé de chaussée
 - c. Travaux devant CocciMarket

Les conditions de circulation : La rue de Tréguier sera barrée à la circulation automobile entre la rue du Forlac'h et la place du Marchallac'h. Des déviations de proximité sont mises en place. Le flux de transit est encouragé à utiliser les boulevards extérieurs de la ville. Le parking du Marchallac'h reste accessible depuis la rue Ernest Renan. Les accès piétons aux commerces sont maintenus et sécurisés. La circulation vélo est possible en mettant le pied à terre sur le périmètre du chantier via le passage des Ursulines.

L'accès au haut du centre-ville :

Venant de Perros-Guirec/Pleumeur-Bodou/Trébeurden/Trégastel : privilégier le parking du Marchallac'h par la rue Ernest Renan. Le parking est en zone bleue 2h.

Venant de Tréguier/Guingamp : privilégier le parking des Ursulines ou du Forlac'h.

Les parkings sont fléchés.

Rue de Ker ar Faout

Les travaux d'aménagement d'une voie verte reliant le bourg de Serval au plateau de Pégase se poursuivent. Les travaux de VRD sont achevés. Il reste à installer des passerelles bois surplombant une zone humide. Ces travaux devraient être achevés autour du 16 octobre.

Les conditions de circulation : La route est barrée à la circulation. Des déviations sont mises en place via le boulevard d'Armor.

Rue de Broglie

En parallèle des travaux rue de Ker ar Faout, Lannion-Trégor Communauté poursuit les travaux d'aménagements de pistes cyclables rue Blaise Pascal et rue Louis De Broglie jusqu'au 3 novembre. Avec la rue de Ker ar Faout, ces travaux sont réalisés dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire cyclable entre Pleumeur-Bodou et Mabiliès à Louannec. La ville de Lannion accompagne ces travaux en mettant en accessibilité les quais bus sur le périmètre du chantier.

Les conditions de circulation : La circulation est interdite dans le sens giratoire de l'aéroport jusqu'au giratoire de l'IUT. Une déviation via l'avenue Pierre Marzin est mise en place.

Chantier Le Rhu

Le projet a été concerté avec un groupe de riverains lors de 3 ateliers. La démarche avait pour objectif de faire le lien entre expertises habitantes et expertises techniques pour aboutir à un projet d'aménagement partagé pour cette entrée de ville.

Le conseil départemental démarre des travaux de réfection de chaussée dans le secteur du Rhu sur la RD21 entre le giratoire de l'aéroport et la sortie d'agglomération du Rhu (côté Trégastel). Ils se dérouleront entre le 25 septembre et le 13 octobre. La ville de Lannion accompagne ces travaux en mettant en accessibilité les 2 quais bus du secteur, en aménageant des trottoirs accessibles jusqu'aux quais bus et en sécurisant le carrefour avec la rue de Ker ar Faout.

Les conditions de circulation : La route sera barrée à la circulation entre le 27 septembre et le 13 octobre. Elle sera en circulation alternée par feux tricolores les 25 et 26 septembre. Une déviation via Pleumeur-Bodou sera mise en place.

Les commerces restent accessibles (Concession Jaouen et restaurant Ti Saour). Une signalisation de proximité fléchant ces commerces sera installée. Le stationnement sur les voies de Ker ar Faout et Pors an Nay sera toléré le temps du chantier.

Giratoire de Kermaria

Le conseil départemental a planifié la réfection de la couche de roulement sur le giratoire de Kermaria les nuits du 11 au 12 et du 12 au 13 octobre 2023 de 20h à 6h.

Les conditions de circulation : Les travaux seront réalisés de nuit sous route barrée. La circulation automobile sera rétablie en journée.

Rue Branly

Enedis a planifié des travaux de renforcement du réseau Haute Tension pendant les vacances de la Toussaint du 23 octobre au 3 novembre 2023.

Les conditions de circulation : La rue Branly sera barrée entre la rue Chappe et l'entrée de Lannion-Trégor Communauté et la circulation déviée via la rue Saint Pierre.

Travaux de sécurisation des cheminements cyclables et piétons aux abords du giratoire Yves Coppens

Dans le cadre du schéma directeur cyclable, la ville de Lannion a identifié des points noirs pour la sécurité des cyclistes. Il s'agit ici de traiter la continuité cyclable entre la voie partagée de la route de Tréguier et la voie verte du collège. La traversée piétonne de la route de Tréguier sera réaménagée en traversée mixte piétonne et cycle. Des panneaux lumineux seront installés pour renforcer le signalement de cette traversée. Les travaux se dérouleront entre le 21 octobre et le 6 novembre 2023.

Les conditions de circulation : Les travaux seront réalisés sous circulation. Des alternats par feux tricolores et déviations ponctuelles seront mis en place selon l'avancement des travaux.

Viabilisation du lotissement Saint Hugeon 5

La ville de Lannion va engager, à compter du mois de novembre, les travaux de viabilisation du lotissement de Saint Hugeon 5 aux abords de la gendarmerie. Ce dossier fera l'objet d'une conférence de presse spécifique le 2 octobre à 10h.

Les conditions de circulation : Ces travaux n'auront pas d'impact sur la circulation.

2) Information sur les travaux

Les relais municipaux de communication :

L'information sur les travaux en cours s'appuie sur plusieurs canaux de diffusion municipaux afin de toucher le plus grand nombre de personnes :

- le magazine municipal ('avis de chantiers'),
- le site web lannion.bzh (carte travaux avec arrêtés),
- des courriers adressés par la Ville aux riverains et commerces concernés
- des panneaux informatifs installés sur place
- un fléchage chantier et routier

Côté Lannion-Trégor Communauté, on peut s'informer sur :

- l'application Pysae pour suivre la circulation en temps réel des bus du réseau Tilt,
- la rubrique Déplacements du site web lannion-tregor.com pour les éventuelles perturbations du réseau Tilt.

3) Participation citoyenne - Ma Ville en projets :

Projet d'aménagement des Rives du Léguer

D'ici la fin d'année, un point d'information sur le projet sera proposé pour partager les enjeux et marquer le point d'étape franchi (avant-projet). Les premiers travaux débuteront en mars 2024 en commençant sur le quai d'Aiguillon.

L'installation de bornes escamotables automatisées dans l'hyper-centre

Le système a fait l'objet d'une concertation avant l'été avec les riverains, commerçants et services publics afin de déterminer les modalités d'abaissement des bornes convenant à la majorité des usagers. Le dispositif et les lieux d'implantation ont été validés et la commande sera lancée prochainement.